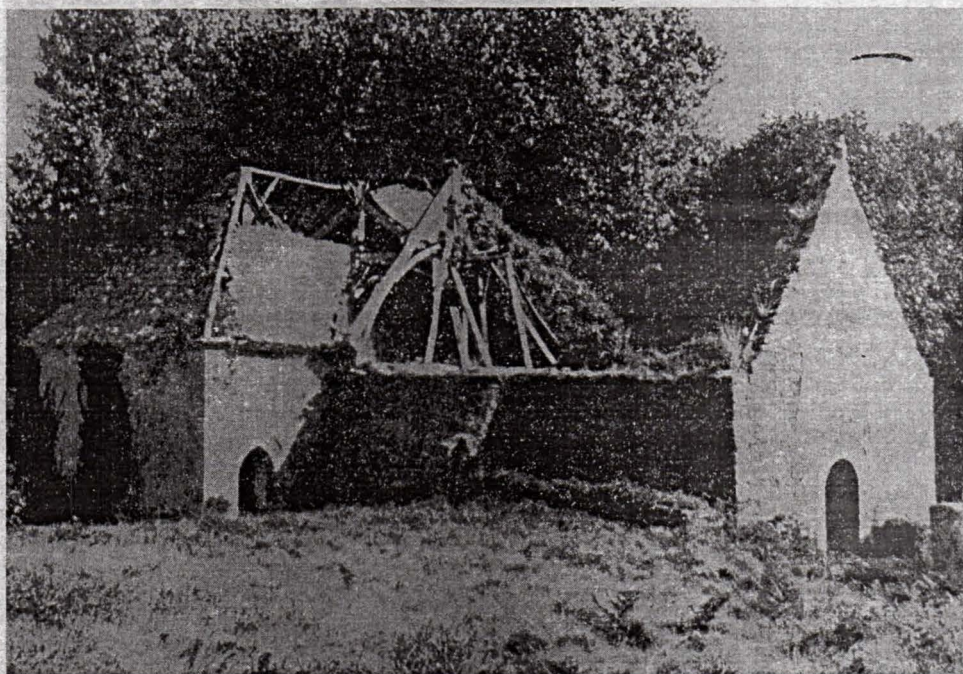


MOUVEMENT POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS RELIGIEUX BRETONS

Hommage à
Claude DERVENN

BREIZ santel

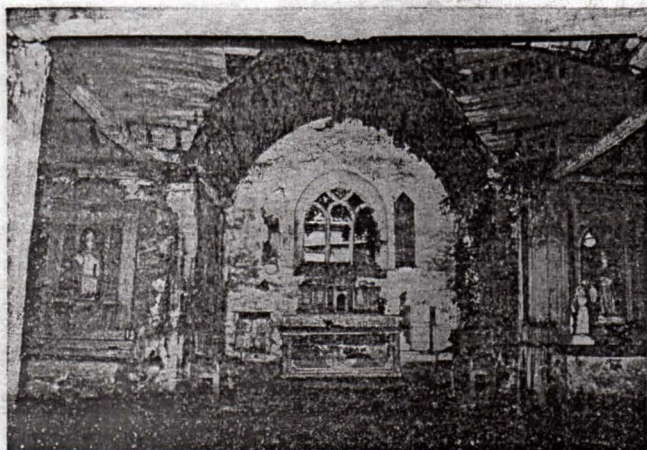


(photo Yves Clézio)

Guern. Chapelle Notre-Dame de Locmeltro.
(Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques).

— Saint-Eloi en Guisriff, La Trinité en Lanvénegen... Les exemples ne manquent pas de ces chapelles réduites à leurs murs. Il faut créer un fonds public de solidarité, une caisse de péréquation, pour sauver ces monuments protégés appartenant à des communes aux ressources limitées.

HIVER 1979



La Chapelle Neuve. Chapelle Notre-Dame de Locmaria
Etat intérieur en 1978.

L'un des dossiers les plus préoccupants de ces dernières années est en passe d'être réglé : la chapelle Notre-Dame de Locmaria va être restaurée. Il aura fallu attendre la toute dernière limite de résistance de la charpente et de certains murs submergés par le lierre. Merci à tous ceux qui financent cette opération. 25 millions c'est beaucoup, mais heureusement il y aura au moins cinq payeurs ! Chiffres en main (voir l'extrait d'Ouest-France, 28-11-78) Breiz Santel rappelle seulement, à propos de cette affaire exemplaire, que c'est le contribuable, qui, finalement, fait toujours les frais du manque d'entretien annuel des chapelles de nombreuses communes. Espérons que chacun en est à présent persuadé ! Il faut éviter d'en arriver là à Plumergat où deux chapelles (La Trinité-i-s et Saint-Michel de Kervalhy) prennent l'eau.

RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LOCMARIA

Le conseil municipal a pris la décision de restaurer la chapelle de Locmaria, à l'unanimité de ses membres en exercice. Cette décision a été prise sur la base d'un devis estimatif de 250 919,00 F. Les travaux de restauration de la chapelle (inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté ministériel du 16 avril 1975) sont subventionnés par le département à concurrence de 30 % du montant des travaux subventionnables (250 919,00 F), effectivement réalisés, soit 75 275 F au maximum, et par l'Etat à concurrence de 15 % dans les mêmes conditions soit 37 637 F au maximum. En plus de ces deux subventions qui atteignent 45 % du montant des travaux subventionnables, la paroisse a également fait promesse d'un concours financier de 20 000 F. L'Association des « Amis de Locmaria » a aussi fait promesse d'un apport de fonds de 10 000 F. Le concours global apporté à la commune s'élève donc dans ces conditions, à 142 919 F. La charge communale proprement dite est de 108 007 F. Le conseil municipal a décidé de solliciter la Caisse d'épargne de Pontivy, pour un emprunt de 100 000 F contracté sur 20 ans afin de permettre les travaux de restauration, le solde (8007 F) étant prélevé sur les fonds disponibles. Toutes ces sommes ont été votées au budget additionnel de 1978 tant en dépenses qu'en recettes.

AIDER LES COMMUNES SANS RESSOURCES A SAUVER LEURS PATRIMONNES EN PERIL

	Edifices religieux		Total	Population
	! protégés !	! Non protég. !		
PLUMERGAT	! 4	! 6	! 10	! 1963
LANESTER	! -	! 5	! 5	! 21882

C'est volontairement que nous n'avons pas choisi les communes où se présentent les cas les plus extrêmes; nous constatons, en établissant une moyenne, que le nombre d'habitant par édifice religieux passe de 4300 (Lanester) à 196 (Plumergat). Or nous savons que même une chapelle classée ne peut prétendre à plus de 75 % de subvention pour sa restauration. La part minimum de la commune est donc toujours égale ou supérieur à 25 %. Or il est fréquent que des communes dont la population (mais pas le nombre de chapelles) diminue, ne puisse pas trouver l'argent nécessaire pour payer la part qui leur revient.

C'est ainsi que de nombreuses chapelles sont tombées en ruines non par la mauvaise volonté des communes mais parce que ces communes ne pouvaient pas matériellement concrétiser leur vœu.

Il ne faut pas accabler certains conseils municipaux qui, n'osant pas faire du bruit autour d'une ruine menaçante, et n'étant pas toujours bien informés, baissent les bras et préfèrent le silence de la chapelle abandonnée aux ennuis et à la paperasse.

Nous sommes tous concernés... La collectivité ne doit-elle pas créer une caisse de péréquation qui permettra de subventionner à des taux proche de 90 %, voire 100 %, les travaux nécessaires? Certaines chapelles appartiennent "moralelement" en totalité à la collectivité nationale et départementale. L'Etat doit se donner les moyens de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, même pour les cas les plus extrêmes.

Pour ne pas créer de contradictions insupportables au principe de l'égalité; et pour ne pas, non plus, créer de jalousies, cette caisse approvisionnée par une réserve sur les subventions (1% par exemple) pourrait être gérée par un "Conseil de sages".

On dira que notre proposition "ne tient pas debout", qu'elle pose des problèmes insurmontables. Mais là où la Charte Culturelle elle-même ne peut combler la différence,

nous demandons quelle autre solution permettra de sauver certains monuments ?

Le dossier doit être instruit au plus haut niveau.

Nous avions posé une question à ce sujet par l'intermédiaire de l'UMIVEM.

L'autorité administrative nous a répondu, après un exposé des différentes subventions prévues par le législateur : " Il reste donc une participation à la charge des communes et la loi n'a pas prévu la possibilité de faire prendre en charge par l'Etat le financement de la totalité des travaux à entreprendre."

Ce constat nous inquiète.

Tous nos adhérents sont invités à discuter avec nous de ce problème et à apporter leurs suggestions avant que nous écrivions à Monsieur LECAT Ministre de la Culture et de l'Information, et aux Parlementaires concernés.

-----C-----

* COLLABORATION EXEMPLAIRE ENTRE UNE *
* ASSOCIATION DE TREDION ET LES MONU- *
* MENTS HISTORIQUES *

Le Cercle Celtique de TREDION a pris en charge l'avenir de la chapelle Saint Nicolas d'Aguénéac en TREDION.

Il y avait dans la chapelle des enduits avec des traces de fresques bien abimées...

Que fallait-il faire ?

Bucher les enduits, refaire les joints, pour avoir une chapelle "bien propre"... ou au contraire être modeste et se dire qu'il pouvait avoir anguille sous roche, ou plutôt bonne fresque sous badigeon ?

C'est cette dernière solution qui a été choisie.

Le travail de sondage a été confié à des spécialistes Mr et Mme CASSIN qui ont fourni des devis. Les travaux, subventionnés, ont été réalisés. La part communale a été payée par le Cercle Celtique.

Résultat : deux magnifiques fresques du XVII^e dont St Yves entouré du pauvre (disparu) et du riche.

CONCLUSION : un enduit bûché sans sondage c'est peut-être une oeuvre d'art qui s'en va à la décharge....

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ-CONSEIL !!!!

++++++
+ CHANTIER 1 9 7 9 +
++++++

Plusieurs chantiers de bénévoles sont prévus l'été prochain, avec un matériel plus important, et un "confort" accru grâce à une subvention de la Charte Culturelle.

Renseignements en écrivant à BREIZ SANTEL
qui répondra aux demandes des jeunes (individuel ou groupes) et de toutes les personnes libres 3 - 4 jours ou plus !

=====

\$
DIALOGUE DE BREIZ SANTEL ET DE
L'UMIVEM AVEC L'ADMINISTRATION
\$

A l'occasion de la réunion annuelle de l'UMIVEM (fédération d'associations à laquelle nous adhérons), nous avons posé plusieurs questions qui ont été transmises à la Préfecture du Morbihan.

Parmi les réponses écrites que nous avons reçues nous retenons celles qui concernent trois affaires qui nous tiennent à coeur :

- SAINT ELOI DE GUISCRUFF

"La chapelle de StELOI à GUISCRUFF a bien bénéficié d'une subvention de 30 % du département en 1977, soit 83 345 F pour 267 637 F de travaux. Les travaux n'ont pas démarré parce que la commune jugeant le devis, préparé par l'Architecte en chef des monuments historiques, trop élevé, a décidé d'élaborer un nouveau devis. Ce dernier devra être soumis à l'accord du Directeur Régional des affaires culturelles. "

- NOTRE DAME de LUCMELTRO à GUERN

" La chapelle de Locmeltro à GUERN pourrait également bénéficier d'une subvention puisqu'elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cependant, les services préfectoraux n'ont été saisi pour l'instant d'aucune demande de subvention pour des travaux de restauration à exécuter sur cette chapelle. "

- POSE SYSTEMATIQUE DE POTEAUX EN BOIS aux abords des Monuments anciens.

" L'Administration des P.T.T. est déjà sensibilisée à ce problème et des instructions ont été données aux agents chargés de la construction des lignes téléphoniques pour qu'ils évitent, autant que possible, de passer à proximité immédiate des monuments. Certaines lignes ont déjà pu être enterrées, bien que cela coûte très cher. Il est ainsi prévu une opération en 1979 à QUISTINIC (Locmaria). L'enterrement de la ligne coûtera 29000 f de plus pour une longueur de 230 m.

En revanche, la mise en place de poteaux en bois par les P.T.T. en milieu rural et particulièrement à proximité des monuments historiques est poursuivie systématiquement. C'est ainsi qu'à compter du 1er mars 1978 les poteaux métalliques ont été interdits dans le champ de visibilité des monuments historiques. La même interdiction va s'étendre progressivement à l'ensemble du milieu rural pour qu'à partir de 1981 les poteaux métalliques ne soient plus utilisés que dans les agglomérations au sens retenu en matière de circulation routière. "

Pour se persuader que cette politique est poursuivie systématiquement, voir la 3eme page de la couverture.... !

Cessons de critiquer et jouons le jeu : rendez - vous dans un an pour faire le point !

\$

BREIZ SANTEL SE SOUVIENT ...

A l'invitation de Breiz Santel, une messe de service a été célébrée en la chapelle Saint Michel de SAINT AVE (Paroisse de MEUCON) le samedi 18 novembre 1978 pour le repos de l'âme de Gérard VERDEAU, notre fondateur, d'Edouard GILLIOUARD et de Claude Dervenn, Présidente d'honneur du Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons.

Plusieurs prêtres entouraient Monsieur l'Abbé GUILLO, recteur de MEUCON, qui officiait; Mr. l'Abbé DERIAN tenait l'harmonium et Jean Claude JEGAT, malgré ses charges, a voulu lui aussi, rendre hommage à ses amis disparus en exprimant avec sa bombarde ce que les mots ne sauraient dire, et en soutenant nos cantiques.

Pour les amis de notre bulletin, nous avons retenu l'allocution prononcée par Mr. le Chanoine Joseph DANICO, qui suivit la lecture d'un poème retrouvé par Mademoiselle MOSSER, Archiviste Départementale. Ce poème a été publié le 15 novembre 1927 dans la Bretagne touristique sous la signature de Claude DERVENN. Il ne nous est malheureusement pas possible de donner la reproduction du dessin qu'elle avait réalisé pour encadrer ce poème : aux grands pins tourmentés qu'on croirait inspirés par ceux de la presqu'île de QUIBERON répond l'apaisante vision d'un petit port de pêche serré autour de son église et de son calvaire

LE CIMETIERE.

Quand je mourrai, lorsque le prêtre et le choriste
Entonneront, funèbre et lent, le Libera
Et que, suivant le char pompeux et les fleurs tristes
Le long cortège indifférent s'ébranlera,

Vous conduirez mon corps quelque part en Bretagne,
Dans un enclos étroit non loin d'un clocher gris;
J'y dormirai comme dans un lit de campagne
Tous les draps frais sentent le chanvre et le pain bis.

Il n'y aura que peu de tombes, et sur toutes
La rudesse des noms connus me saluera,
Entre les champs de sarrazin bordant la route
Et la lande où le bruit de la Mer roulera.

J'entendrai, le matin, quand la nuit déchirée
Trainee encor en écharpe au revers des talus,
Les voilures qu'on hisse et les ancres filées,
L'appel d'une pêcheuse ou d'un mousse aux pieds nus...

Je veux, quand le soleil rougit les chaumes sombres,
Ecouter chaque soir le sonneur d'Angélus,
Savoir quelle est l'odeur du bois de pins, dans l'ombre,
Et le goût des ajoncs que je ne verrai plus,

Sentir que le surcôt aux hurlantes tempêtes
Vient tordre librement le vieil if au tronc noir,
Et que parfois le vol tournoyant des mouettes
Monte au-dessus de moi comme un grand cri d'espoir !

... Ne mettez pas de fleurs sur la dalle de pierre.
Les fleurs se fanant vite aux fronts vite oubliés;
La nudité des croix de granit est plus fière
Que les bouquets frétris et les noeuds déliés.

Les vieilles femmes qui se penchent sur les tombes
Me feront plus souvent l'aumône d'un PATER,
Et l'été finissant dans les feuilles qui tombent
Me tissera, plus large, un grand linceul d'or clair.

Et lorsque cette loi nécessaire et cruelle
Effacera mon nom au fond de vos coeurs las,
Je ne serai pas seule ainsi, - car, maternelle,
La Terre des Aïeux me bercera tout bas....

Claude DERVENN

ALLOCUTION PRONONCEE A LA MESSE DE
SERVICE CELEBREES POUR LE REPOS DE L'AME

DE MADAME CLAUDE DERVENN

Présidente d'honneur de BREIZ SANTEL

SAINT - MICHEL DE SAINT AVE.....I8 Novembre 1978.

"Vous conduirez mon corps, quelque part en Bretagne,
Dans un enclos étroit, au pied d'un clocher gris".

Ce voeu de Claude Dervenn, qu'elle formulait dans sa jeunesse, n'aura pas été entendu et son corps repose près de celui de son mari dans un cimetière urbain. Il s'en est fallu de peu que son nom ne fut même pas prononcé dans cette Bretagne qu'elle avait tant célébrée. Depuis qu'elle nous avait définitivement quittés, elle s'était enfoncée dans sa nuit et elle a glissé dans la mort, le 4 novembre dernier, au-lendemain d'une de ces "Toussaints mélancoliques"

(qui) s'attendrissent, douces, calmes, dans les coeurs.

"Breiz-Santel" n'a pas voulu que cet oubli fut total. Mme Claude Dervenn avait été, avec Gérard Verdeau, l'un des fondateurs du mouvement et elle en fut la première présidente. Lui, apportait son ardeur et sa pugnacité ; elle, le poids de sa renommée littéraire ; tous les deux, une passion pour la défense et la protection du patrimoine artistique et religieux de la Bretagne. Aussi les responsables actuels de Breiz-Santel ont-ils voulu, en ce jour, associer leurs noms et leurs mémoires en une même prière. Ils y ont ajouté celui d'un autre membre éminent récemment décédé, Edouard Gilliouard, dévoué à tout ce qui se rapportait à la culture bretonne.

Et ce n'est pas pur hasard si cette messe du souvenir et de l'amitié se célèbre dans cette chapelle de Saint-Michel, "la peseur des âmes". Ce monument peut apparaître comme le symbole du travail de Breiz-Santel car, visité et saccagé à plusieurs reprises par les vandales, il a été, à chaque fois, réparé, grâce au concours de la Municipalité du quartier et des Beaux-Arts, et il se dresse, au sommet de ce dernier gradin qui domine le Golfe et d'où le regard s'étend jusqu'à l'Océan immense.

On a déjà, longuement et à plusieurs reprises, parlé de Gérard Verdeau et vous me pardonnerez de m'arrêter un peu à la personnalité si attachante de Mme Armand Guillou, née Yvonne Le Bayon, plus connue sous le pseudonyme de Claude Dervenn. N'ayant guère fait que la coudoyer chez des amis ou à la Société polymathique, je me bornerai à me mettre à l'écoute de ses oeuvres et à vous faire entendre sa voix plus encore que la mienne.

Le premier trait qui s'impose d'emblée chez cette femme de lettres, c'est son enracinement breton et morbihannais. Dervenn signifie "chêne". Bien qu'elle fut née à Nantes, au hasard d'une garnison, bien qu'elle eût séjourné

en de nombreuses résidences en France et dans le vaste monde avant de se fixer à Paris, elle se sentait par dessus-tout fille de la terre des Vénètes et son véritable port d'attache était Quiberon. C'est de là qu'elle partait à la découverte des villes et des campagnes du Morbihan c'est là qu'elle a étudié et médité ses "Secrets et ses gloires".

Elle aimait "ses ciels mouvants, où par dessus la lande, les pierres, les arbres, les nuages montés de la mer passent et s'en vont". Elle aimait ses terres souvent dures et ingrates :

"J'ai connu le bonheur vagabond des chemins
Des taillis ignorés où siffle et saute un merle
Et des landes en fleurs autour des bois de pins
Quand tout l'or des ajoncs flambe, éclate et déferle.

Elle aimait par-dessus tout sa mer sauvage :

O mer, je viens à toi, regarde, je suis ivre
D'embruns, de sel, d'oubli, d'immensité, de vent.

Douée d'une sensibilité frémissante, je dirais même d'une sensualité qui la mettait en profond accord avec la nature, elle ne se lassait pas du spectacle des saisons ; elle écoutait le vent et la pluie ; elle humait avec délices les parfums et les fortes senteurs ; elle savourait

"Le goût du lait crémeux, du pain bis et du miel
L'odeur du foin qui sèche et la couleur du ciel".

Ces fortes impressions, elle les exprimait en une prose imagée ou mieux encore en des vers sonores et puissamment rythmés, parfois aussi en des bois gravés ou des photographies qui illustrent ses oeuvres. Il arrivait même que son lyrisme brûlât d'une ivresse dyonisiaque qui la portait

(A) vénérer en secret Pan qui danse et qui rit.

Mais sa joie de vivre prenait aussi un tour franciscain

"N'attendre désormais mes bonheurs ingénus
Que des saisons où le ciel ondoyant s'appuie,
Du soleil, de la mer, des landes, des talus,
De mon frère le Vent et de ma soeur la Pluie."

et son chant se muait en action de grâces :

"Soyez loué, Seigneur, pour avoir fait Belle-Isle,
Telle un joyau très pur que l'immense Océan
Sertit de sel, d'iode et d'écume subtile !"

Comme beaucoup de Bretons de la côte, à cet attachement à la terre natale, Claude Dervenn alliait l'attrait des vastes

horizons, la soif des partances et des errances. La mer invite au voyage. Fille de militaire, femme de militaire, Claude Dervenn, par la force des choses, était soumise à d'incessantes transhumances qui la conduisirent jusqu'en Indochine. Mais, dès sa plus tendre jeunesse, elle enviait ceux qui s'en vont :

"Heureux, o Voyageur, celui qui vagabonde
 Au long de tant de quais, de fleuves et d'odeurs
 A travers la splendeur innombrable du monde
 Heureux les yeux emplis de cieux et de couleurs !"

et déjà elle s'enchantait de fabuleux mirages :

"Je rêve de pays éclatants de lumière
 De pays d'or, chauds et pourprés comme des fruits
 Où le soleil flambant sur des palais détruits
 Brûle les yeux baissés à travers les paupières".

Son rêve s'est réalisé et elle a visité les îles fortunées, celles de l'Océan : Madère, les Açores, les Canaries, celles surtout de la Méditerranée qui l'abreuyaient de leur belle lumière. Elle en rapportait, comme Ulysse "tout un collier de souvenirs", qui devenaient la matière d'autant de livres.

Dans cet "incessant désir d'ailleurs", elle percevait aussi :

Le nostalgique appel d'un pilote inconnu et la fascination d'un mystérieux "au-delà" :

"Ah ! puisque mon corps doit tôt ou tard consentir
 A l'immense sommeil des nuits de funérailles
 N'est-ce pas qu'il y a derrière leurs murailles
 Je ne sais quel vaisseau qui m'attend pour PARTIR."

Même si cela n'apparaît pas toujours clairement dans ses écrits, le pilote inconnu se nommait Jésus-Christ et le vaisseau Eglise. Sa foi enfantine s'était épanouie au contact du bon abbé Jourdan, "pêcheur d'âmes et tendeur de lignes" et elle s'alimentait aux sources de la piété populaire :

- la messe du dimanche :

"Dites-moi la grand'messe à l'église du bourg";

- les offices de Kergonan où "les chants grégoriens, les lentes évolutions liturgiques versent dans l'âme une paix qui semble un avant-goût d'éternité;"

- les pardons des chapelles isolées au bout d'un chemin bocager ;

- la liturgie domestique qui entoure le défunt

"Dans la chambre funèbre où le soir on le veille".

Elle avait conscience que cette religion traditionnelle véhiculait une mystique venue du fond des âges mais elle voulait garder dans son âme, réunir,
"Tous les menhirs païens, les calvaires bénits".

Un jour qu'elle regardait, au pardon de Saint-Michel à Carnac, la flamme du feu de joie "jaillir, rouge et se tordre dans le crépitements des étincelles", elle méditait :
"Pourquoi notre ocuménisme n'étendrait-il pas son amour compréhensif jusqu'aux êtres qui ne pouvaient connaître d'autre façon d'honorer le créateur ? Il me semblait que nous étions là des survivants accomplissant le rite qui nous reliait à tous les nôtres qu'avait fasciné le même Feu symbolique. Je ne me sentais pas hérétique, mais fidèle".

Avec une ardeur toute juvénile, elle "tendait ses deux bras ouverts à l'existence" et, comme chacun de nous, elle s'est heurtée aux dures réalités de la douleur, du péché et de la mort.

"L'ortie et l'ajonc dur m'ont mordue au talon
Et la ronce mauvaise a souffleté ma course
Car j'ai connu le deuil, la souffrance et les pleurs".

Elle a vu disparaître son père et son mari, tous deux tombés au combat, le premier dans la Somme et le second en Indochine. Elle a peiné pour élever ses enfants. Lorsqu'elle se sentait le cœur déchiré et las, elle implorait du Seigneur "la paix
Et la douceur d'un jour tranquille où l'on espère".

Si large que soit le cercle de l'horizon, l'homme finit par s'y cogner comme l'abeille à la vitre. Quand la mort se présentait à son esprit avec son interrogation et son mystère, elle se prenait à murmurer :

"Seigneur, comme il faut croire à votre éternité
Quand on pense, qu'un jour, pourtant, on sera morte".

Mme Claude Dervenn est morte. Ses yeux se sont fermés à la lumière d'ici-bas dont elle se délectait. Son pèlerinage terrestre a pris fin. Notre prière l'accompagnera pour obtenir du Seigneur qu'elle découvre, par delà l'Ultima Thule, "ces cieux nouveaux et cette terre nouvelle" qui nous sont promis, qu'après l'hiver de la mort son regard s'ouvre au printemps de la Pâque éternelle et que son âme assoiffée de Beauté s'éblouisse de la splendeur de Dieu.

Nous garderons fidèlement et pieusement son souvenir. Notre consolation sera de pouvoir encore communier, avec elle et avec nos parents et amis défunts, dans le Christ ressuscité, Sauveur et Rassembleur de tous les hommes.

Joseph DANIGO

* BEAUTE, ART, ET FOI *

" Le sens de la beauté est -il chose au monde la mieux partagée ? Peut-être tant qu'il concerne la nature:...

L'unanimité cesse avec la création artistique. L'art y compris celui que l'on qualifie de "SACRE" divise autant qu'il rassemble. Ce qu'exaltent les uns, les autres le détestent ou le méconnaissent... "

Mgr DECOURTRAY
Evêque de DIJON

En ouvrant ses colonnes à Mgr DECOURTRAY, la nouvelle revue ESPACE (cahier du livre et du disque- DP2 -37170 CHAMBRAY LES TOURS) a permis de poser une fois encore la question de savoir ce qui est beau

BREIZ SANTEL n'en sait rien mais affirme

" Dans le doute, Homme d'aujourd'hui, ABSTIENS TOI !
" Ne détruis pas, ne dénature pas ce que tu n'aimes pas
" parce que, peut-être, tu n'as pas cherché à en compren-
" dre le sens. NE VENDS SURTOUT PAS ! Tu apporterais alors
" de l'eau au moulin de ceux qui voient dans les oeuvres
" d'art une richesse matérielle!
" Ayons pour les oeuvres d'art religieux le respect
" que nous avons pour les visages humains : ne les jugeons
" pas seulement sur l'apparence !
" *****

Mr. Yves CLEZIO a bien voulu nous confier son étude sur la chapelle de Lanterne en ARZAL. Nous publions ce travail fort intéressant et documenté pour mieux faire connaître ce monument remarquable, et pour encourager nos lecteurs à fournir aux bulletins de leur commune ou de leur paroisse le fruit de leurs recherches personnelles.

LANTIERNE-EN-ARZAL :
UNE CHAPELLE DES TEMPLIERS

A quelques kilomètres de MUZILLAC, en allant vers la ROCHE-BERNARD, vous ne pouvez manquer de voir, sur la droite, une route qui passe entre deux moulins. C'est l'amer qui vous indique la direction de LANTIERNE.

A gauche le Moulin Neuf, qui a cessé de l'être depuis longtemps et, à droite le Moulin de Sérécac parfaitement restauré et habité. Deux kilomètres de route et vous débouchez sur une petite place, à droite et au fonds : la Chapelle de LANTIERNE. Quelques mots, tout d'abord, sur ce toponyme : LANTIERNE. Il est fort ancien, antérieur, semble-t-il, à la fondation de la Chapelle, il date, vraisemblablement, de l'arrivée en Armorique des Bretons de la Grande Ile. En français, LANTIERNE signifie : territoire du Comte, LAN = territoire et TIERN = Comte (Le Gonidec, dictionnaire breton-Français 1850). A cette époque un Tiern était un homme de guerre et commandait un territoire important alors qu'un Mac-Tiern (Vicomte) commandait un Plou ou Paroisse (de Corson, Histoire des Templiers en Bretagne).

Revenons maintenant à notre chapelle; Son origine remonte aux Croisades, son appartenance aux Templiers est attestée par la Charte de 1132 qui la mentionne comme dépendant de la Commanderie de Carentoir fondée au milieu du XI^e S., période pendant laquelle cet ordre s'établit en Bretagne.

Supprimé en 1312 par le Pape Clément VII, la propriété du Temple de Lantierne passa aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, ainsi que les autres Membres dépendant de la Commanderie de Carentoir à savoir LE GUERN, QUESTEMBERT, LIMERZEL, FISCAL (en Péaule), LE GORVELLO, LA VRAIE-CROIX, et LE COURS de MOLAC.

La déclaration de Carentoir, en 1677, nous donne quelques précisions intéressantes; " Est dans la paroisse d'Arzal dit-elle, un Temple fondé de Saint Jean Baptiste appelé Saint Jean de Lantierne dans lequel se font des enterreges; autour d'iceluy il y a un grand tènement sur lequel le Commandeur de Carentoir prend la Dixme à la coutume " (de Corson, Les Templiers en Bretagne).

Une description de cette chapelle figure dans l'état de la Commanderie du Temple de Carentoir (1643) "En la paroisse d'Arzal, il y a une treè belle église et Temple avec quantité de chapelles et sept autels, une croix d'argent avec des reliques de la Vraie Croix, un calice d'argent et deux d'é-tain (...) et s'appelle Saint Jean de Lantiern, la chapelle est couverte d'ardoises avec trois cloches, le tout en bon et deub estat....." (de Corson).

Voici donc prouvée l'origine templière de la Chapelle; le clocher octogonal à la base arrondie en est encore une marque, la présence d'un seul bas côté est également une caractéristique des Eglises construites par ces Religieux. Cayot-Delandre nous la décrit ainsi dans "Le Morbihan et ses Monuments" : "C'est un édifice de l'époque romane de transition, réédifié extérieurement en 1627, mais conservant à l'intérieur tout le caractère de sa construction primitive. Elle n'a qu'un bas côté au Nord qui se compose de deux arcades romanes. Deux autres arcades placées de chaque côté du choeur sont de style ogival. De l'ancienne verrière qui ornait la fenêtre ogivale du chevet, il ne reste que l'écusson du Duché de Bretagne et celui des Seigneurs de BROUEL. Cette curieuse petite église renferme, outre le maître-autel sept autels latéraux presque tous fort anciens. L'ancienne tribune seigneurale est placée au dessus de la porte de l'ouest, et on y accède par un escalier accolé au mur. Il est à remarquer que les maisons du village de Lantierne ont, pour la plupart, un aspect bourgeois qui diffère totalement de l'architecture ordinaire des habitations rurales. Un pavé (qui ne se voit plus. 1978) partant de l'église et se dirigeant au Nord conduit à l'une de ces maisons qui est fort ancienne. Tout annonce que ce petit village eut jadis quelque importance: il y avait là autrefois, des marchands, un notaire, une juridiction... Les moines de l'Abbaye de Prières s'y rendaient en procession deux fois par an, parce que la chapelle possédait un fragment de la Vraie-Croix."

A part quelques petits détails, cette description est toujours exacte. Longtemps délaissée, la Chapelle a été classée Monument Historique en 1962. La toiture a été refaite entièrement ce qui a mis fin aux infiltrations importantes des eaux pluviales, la voute a été entièrement lambrissée au-dessus du Choeur et des deux transepts. L'essentiel a été fait, Dieu merci...

L'aspect du côté Nord est assez insolite : le pignon du transept complètement aveugle, à droite cette avancée à la toiture dissymétrique et aux trois petites fenêtres superposées et décalées correspondant aux trois pièces que nous découvrirons à notre droite quand nous accédons à la tribune seigneurale. Les enduits intérieurs, en très mauvais état, seraient à refaire en prenant des précautions car on ne sait pas ce qu'il y a dessous; au XII^e S. et XIII^e S. la fresque était utilisée, et les peintures murales polychromes ornaient presque toutes les églises du Moyen-Âge. Le Maître-Autel en bois dissimule un autre autel, en pierre celui-là, que l'on peut voir par un panneau mobile placé sur le devant de l'autel, au milieu, faisant face à l'officiant. Les marchés qui y font accéder sont bien branlantes et le prêtre qui dessert la Chapelle le Dimanche doit faire des prodiges d'équilibre pour parvenir au Tabernacle... L'ensemble va être déplacé par les Monuments Historiques dans le croisillon Sud.

La présence de corniches sur le côté gauche de la Nef, à la même hauteur que la tribune, permet de supposer l'existence d'une tribune latérale allant jusqu'au dernier pilier avant le Choeur. Au dessus de la remarquable porte (chevillés) de la sacristie existe une ouverture qui semble avoir été une porte, donnait-elle sur un balcon ? sur une chaire à prêcher ? La tribune latérale dont il était question tout à l'heure, allait-elle jusque là ? C'est une des curiosités de cette Chapelle, qui en a d'autres, par exemple : les trois pièces aux trois fenêtres décalées donnant au Nord, à quoi servaient-elles ? La pièce sous les cloches à laquelle on accède par une passerelle intérieure communiquant avec l'escalier ? L'explication la plus logique et qui vient immédiatement à l'esprit concernant ces pièces est qu'elles devaient servir de refuge, d'abri, de lieux de prières pour les nombreux pèlerins qui passaient à Lantiern pour se rendre à Saint Jacques de Compostelle (voir sur le mur droit de la nef, à l'intérieur, avant l'entrée Sud, la coquille sculptée en creux, emblème de ce pèlerinage). Ils étaient très nombreux et la Chapelle devait être pleine à craquer. La présence des sept autels confirme, si besoin était, l'importance de l'assistance.

Lantiern devait être pour ces pèlerins, en même temps qu'un lieu de vénération pour la relique de la vraie Croix, un lieu de regroupement d'où ils repartaient en "pèlerinage organisé". N'oublions pas que Saint Jacques de Compostelle.

était, juste avant Saint Michel Au Péril de la Mer, le plus célèbre pèlerinage de l'époque, " La Mecque de l'Occident" disait-on. Il se trouvait à 300 lieues (1.200 kms) de LANTIERN. C'était donc un voyage long, très long et non dépourvu de dangers : les détresseurs, les brigands et autres malandrins étaient nombreux sur les routes et chemins; il était indispensable de voyager en groupe et en empruntant les itinéraires "contrôlés" par les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem dont le rôle était, en autres, de veiller à la sauvegarde des pèlerins et à leur hébergement. C'est ainsi que l'on pourrait reconstituer "Le chemin de St Jacques" en recherchant les lieux-dits "L'hôpital, Le Temple, St Jean, La Vraix-Croix La Coquille". On ne peut donc douter que la Chapelle de LANTIERN a joué un rôle important dans la vie religieuse de la région à cette époque; les religieux de l'Abbaye de Prières et les paroissiens d'Arzal y venaient en procession; toutes les fêtes de la Sainte Croix, de Notre Dame, de St Jean l'apôtre y attiraient un grand concours de peuple venant du diocèse de Vannes et même de celui de Nantes.

A coté de cette intense activité religieuse, co-existait une activité administrative, la Justice s'y rendait pour les juridictions de Brozel et de Kertouars dans cette magnifique vieille maison située au Sud de la Chapelle.

La proximité de l'embouchure de la Vilaine et tout près, de l'autre coté, du port très ancien de Tréhiguier, permet d'imaginer que certains pèlerins, plus aventureux, venant de Lantiern, allaient au Moustoir traversaient la Vilaine et embarquaient à Tréhiguier pour un port de Galice (Santander, Gijon, La Corogne ?) à la pointe septentrionale de l'Espagne distante de 324 miles marins (600 km) où se trouve St Jacques de Compostelle. Par temps favorables et belle mer, la traversée ne devait pas durer longtemps, sauf s'ils allaient de port en port en naviguant à vue. De toute façon, cette manière de voyager était moins longue que la pédestre.

Oui, tout grouillait de vie à Lantiern, dans ce village maintenant si calme et presque désert, mais il suffit d'entrer dans la Chapelle, de s'y recueillir et de fermer les yeux, alors, tout se met à revivre, vous entendez le bourdonnement des prières, le chant des cantiques, les supplications des mendiants, les hennissements des chevaux sur la place et le grincement des charettes dans les chemins.....

ENEZ A LANTIERN

Yves CLEZIO

10.000 CARTES POSTALES POUR UNE CHAPELLE

Voulez vous aider un groupement d'artisans d'art à achever la restauration d'une chapelle promise à la ruine la plus totale si quelques hommes n'avaient pensé à l'utiliser pour leur association ?

Il suffit d'aimer les vieilles cartes postales, soit que vous souhaitiez en acquérir (le dimanche après midi), soit que vous acceptiez d'en adresser quelques unes comme contribution à l'oeuvre entreprise.. Une bonne idée en tout cas !

Adresse : Groupement des Artisans d'art
Chapelle de la Grande Touche
MOHON - 56490 GUILLIERS

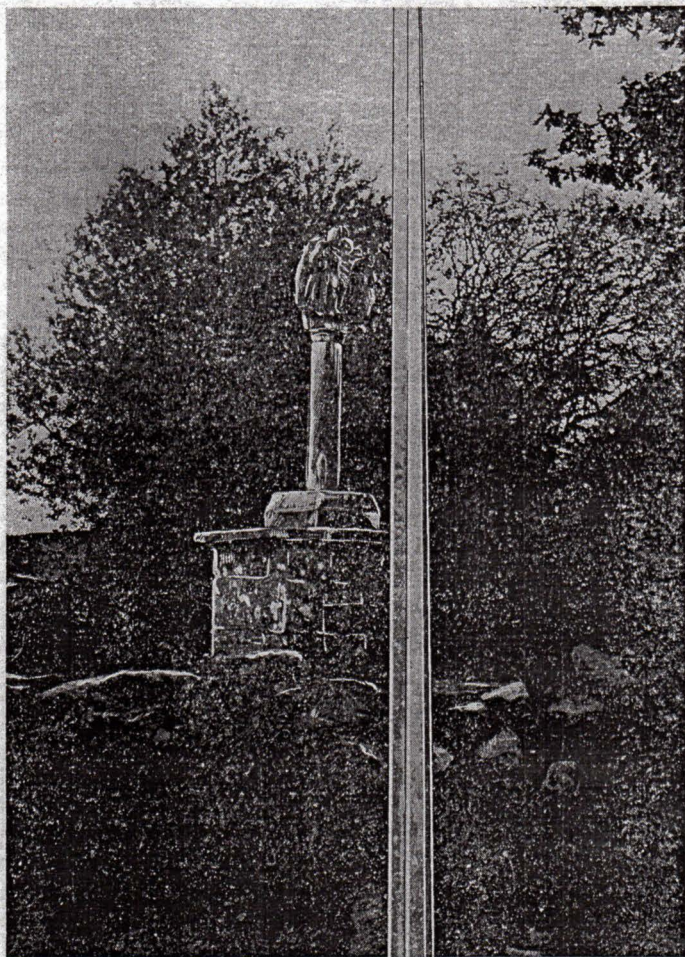
DISTINCTIONS

Madame Marie Claire BORDE, Présidente de l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan (voir n° 124), et Mr. Henri MAHJ, Président du Syndicat d'initiative du pays de BAUD (voir n° 124) ont été nommé chevaliers de l'Ordre du Mérite national pour leur action bénévole en faveur du patrimoine morbihannais.

Voilà un bel encouragement à persévérer pour l'ensemble des personnes et des associations oeuvrant pour la sauvegarde et l'animation de nos monuments et de nos sites.

La remise des décorations aura lieu sur le Maneguen en GUENIN à l'occasion d'une journée de chantiers (rivières) de spectacles (montages audio visuels sur le patrimoine), et de causeries, importantes pour l'avenir de la nature et des monuments en Morbihan.

Tréfléan. Chapelle Notre-Dame de Cran (classée).
 Poteau téléphonique (XX^e)
 et calvaire, à fûts polygonaux



(photo E. B)

Nous avons failli étouffer de colère en trouvant le poteau à quelques mètres du si joli calvaire et de la porte de la chapelle qui lui fait face. On dépense actuellement des dizaines de millions pour sauver la chapelle et ses fresques médiévales. Et voilà le spectacle qui vous attend à l'entrée. Pas question de baisser les bras devant cette nouvelle aberration qui s'ajoute à celles de Guisriff et Ploëmel (pour ne citer que ces 2 cas signalés au Préfet du Morbihan qui a pu obtenir réparation des dégâts). Breiz Santel a préparé un dossier qui pourrait s'intituler : "le petit guide du parfait poseur de poteaux téléphoniques aux abords des monuments religieux bretons". Avec une amabilité à laquelle nous rendons hommage, M. l'Inspecteur Général des Télécommunications du Morbihan a bien voulu nous indiquer, par un courrier du 15 décembre 1978, que le dossier sera transmis à chacune des subdivisions des lignes. Merci, Monsieur, de nous avoir permis d'espérer dans le travail à venir de vos services. Que chacun de nos lecteurs nous signale les améliorations qu'il aura constaté, ou au contraire de nouveaux cas irritants.

" BRAUTE SANTEL BREIZ "

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, le Mouvement pour la protection des Monuments religieux Bretons a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les monuments religieux bretons, (humble croix de chemin, chapelles, fontaines...) en les restaurant et en les animant. Il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent la terre bretonne malgré des réactions, encore trop peu nombreuses mais combien encourageantes (comité de quartiers, chantiers de jeunes). La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvé dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-mêmes, ces monuments témoignent de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes de nombreux efforts ont abouti. Mais des milliers de chapelles peuplent notre région : il n'y aura d'action pleinement efficace que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur edificatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du Tro Breiz. Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant : qui que vous soyez, apportez lui votre soutien avec enthousiasme, pour Dieu, pour « la beauté sacrée de la Bretagne ».



Solidement ancrée dans le terroir Pontivyen, la chapelle Saint-Thomas de Pluméliau est méconnue. Le modeste édifice des XV^e et XVII^e siècles concentre en très peu d'espace de jolies vertus architecturales et artistiques. Mais, là encore, la toiture est pourrie et le rétable menacé. Habitants de Pluméliau, sauvez la chapelle Saint-Thomas qui doit vous être aussi chère que la chapelle Saint-Nicodème. Allez une année en pardon à Saint-Thomas, priez, chantez, réjouissez-vous, et vous achèterez les ardoises nécessaires !

POUR NOUS AIDER
Adhérez et
Abonnez-vous !

Couverture Imp. GALLES Vannes
Directeur Gérant : Michel Plé

Dépôt légal
Commission paritaire autorisation